



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 6 décembre 2021, à l'adoption du règlement suivant :

- Règlement n° 297-2021 intitulé : *Règlement aux fins d'établir certaines règles de régie interne pour la tenue des séances publiques du conseil municipal*

Toute personne désirant obtenir une copie de ces règlements ou les consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 7 décembre 2021.

Marie-Josée Charron, greffière